



Assemblée Bourgeoisiale du 11 juin 2026

jeudi 11 juin 2026 • 19:00 - 19:30 | Salle du complexe communal

1 Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président, M. Sébastien Menoud, souhaite la bienvenue aux bourgeoisies et bourgeois.

Il passe la parole à la vice-présidente, Mme Stéphanie Lipawsky Pont, qui ouvre la séance à 19h00.

Elle salue les bourgeoisies et bourgeois, le président ainsi que les membres du Conseil présents.

Elle précise que l'Assemblée a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et annoncée par un tout-ménage, lequel contenait le résumé des comptes 2025 de la Bourgeoisie. Toutes les informations ont également été mises à disposition sur le site de la Commune. En outre, les comptes pouvaient être consultés au greffe communal durant le délai légal de 20 jours précédant l'Assemblée.

Elle soumet à l'Assemblée **l'ordre du jour** suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes 2025 de la Bourgeoisie
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Vente de terrains
7. Divers
8. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Cet ordre du jour ne suscite aucun commentaire.



2 Nomination des scrutateurs

Mme Stéphanie Lipawsky Pont propose la nomination des scrutateurs suivants :

- Mme Catherine Sierro;
- Mme Jenny Rudaz.

A l'unanimité, l'Assemblée bourgeoisiale accepte la nomination des personnes précitées.



3 Présentation des comptes 2025 de la Bourgeoisie

Mme Stéphanie Lipawsky Pont présente et commente les comptes annuels de la Bourgeoisie de Vex, ainsi que le bilan de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Compte de fonctionnement

Le fonctionnement du ménage ordinaire fait apparaître des revenus de CHF 70'582.95 et des charges de CHF 68'809.13.

L'excédent de revenus des comptes de fonctionnement s'élève à CHF 1'773.82.

Pas de questions liées aux comptes présentés.

Investissements

Les investissements, qui concernent le nouveau bâtiment bourgeoisial, se montent à CHF 4'304'758.50.

Capitaux propres

Il en résulte, au terme de l'exercice 2025, des capitaux propres à hauteur de CHF 1'196'863.75.

La vice-présidente présente et commente succinctement le bilan, puis demande si l'Assemblée a des questions ou des remarques à formuler.

Personne ne se manifeste.

M. Jean-Marc Bruttin de la fiduciaire ECSA étant excusé, Mme Stéphanie Lipawsky Pont passe la parole à Mme Monique Nendaz pour le rapport de l'organe de révision.

4 Rapport de l'organe de révision

En l'absence de M. Jean-Marc Bruttin, de ECSA Fiduciaire SA, Mme Monique Nendaz donne lecture du rapport des réviseurs relatif aux comptes annuels 2025 de la Bourgeoisie. Les réviseurs ont effectué l'audit des comptes comprenant le bilan, le compte des investissements, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Opinion d'audit :

Selon l'appréciation des réviseurs, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025, sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Dans le cadre de cet audit, ECSA Fiduciaire SA relève notamment que :

- l'entretien final avec une délégation du Conseil bourgeoisial (Commission des finances) a eu lieu,
- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul et que, durant l'exercice, la fortune nette a augmenté par rapport à l'année précédente,
- selon l'appréciation des réviseurs, compte tenu des revenus nets générés par l'investissement immobilier qui sera finalisé durant l'exercice 2026, la Bourgeoisie sera désormais en mesure de faire face à ses engagements, réduisant son éventuelle dépendance à la Municipalité de Vex.

Ainsi, ECSA Fiduciaire SA recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels 2025 de la Bourgeoisie tels que présentés.

5 Approbation et décharge

Mme Stéphanie Lipawsky Pont reprend la parole et soumet successivement au vote de l'Assemblée les deux questions suivantes :

Approuvez-vous les comptes 2025 de la Bourgeoisie tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal/bourgeoisial en séance du 7 mai 2026 ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée bourgeoisiale approuve les comptes de la Bourgeoisie tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal en séance du 7 mai 2026.



Acceptez-vous d'en donner décharge au Conseil bourgeoisial ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée bourgeoisiale donne décharge des comptes 2025 au Conseil bourgeoisial.



6 Vente de terrains

Mme Stéphanie Lipawsky Pont présente les conditions proposées à M. Nicolas Pitteloud pour l'achat de 2 parcelles bourgeoises aux Collons :

- parcelle n° 5938 (83 m²) : CHF 100.00 / m²
- parcelle n° 5939 (233 m²) : CHF 150.00 / m²
- inscription d'une servitude de passage piéton à l'angle sud du terrain n° 5938, grevant ladite parcelle en faveur de la n° 6029
- frais de géomètre à charge de l'acheteur
- frais de notaire à charge de l'acheteur

Proposition : accepter les conditions ci-dessus, préavisées positivement par le Conseil bourgeoisial en date du 5 février 2026.

A l'unanimité, l'Assemblée bourgeoisiale accepte les conditions de vente présentées.



7 Divers

Mme Stéphanie Lipawsky Pont rappelle l'ouverture du centre médical et invite les bourgeois et les bourgeoises à venir aux portes ouvertes le 20 juin 2026. Elle présente quelques photos des locaux. Concernant les appartements du bâtiment bourgeoisial, elle informe l'assemblée qu'ils sont actuellement tous loués.

Franca Carmagnola Bonvin souhaite savoir ce qui est prévu au niveau des places de parc pour la patientèle :

- Une dépose minute pourrait-elle être mise en place ?
- Pour les personnes qui viennent en fauteuil roulant est-il possible de libérer des places en bas de la salle de gym, plus large, pour un accès facilité ?

Réponse : ces points sont en cours de réflexion. La signalétique a été mise à l'enquête et va être installée dans le parking des Chenevières avec des places réservées pour les médecins. Concernant l'instauration de places réservées aux personnes en situation de handicap, une étude est en cours, notamment dans le cadre du projet de la traversée du village et en discussion avec la pharmacie et les médecins. Depuis la partie inférieure du bâtiment, un accès par ascenseur est possible.

8 Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Mme Stéphanie Lipawsky Pont donne lecture du procès-verbal minute de l'Assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever et le soumet, par voie de main levée, à l'approbation de l'Assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 11 juin 2026 ne fait l'objet d'aucune remarque ni demande de modification et est approuvé à l'unanimité par voie de main levée.



Mme Stéphanie Lipawsky Pont clôt l'assemblée à 19h30 en remerciant les bourgeois et bourgeoises pour leur participation en leur souhaitant un bon été.

Stéphanie Lipawsky Pont
Vice-présidente

Vincent Pitteloud
Secrétaire du Conseil